



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E188998

VALABLE JUSQU'AU 16/05/2024

ÉDITÉ LE 01/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/09/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 88888612400013

Siret : 888 886 124 00013

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2211113

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H46588N 1254000/002

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA H46588N 1254000/002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DACOSTALOPES

10 AV DES ACACIAS
91390 MORSANG SUR ORGE

Téléphone : 06 10 56 61 92

Portable : 06 10 56 61 92

Fax :

Site Internet :

E-mail : dacostalopes91@gmail.com

Responsabilité légale :

DA COSTA LOPES AMAVEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	17/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/05/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	17/05/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/05/2021
o Fenêtres de toit	17/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/05/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/05/2021
o Isolation des combles perdus	17/05/2021
o Isolation des planchers bas	17/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.